

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 18

Artikel: L'exécution de Davel
Autor: Davel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217937>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

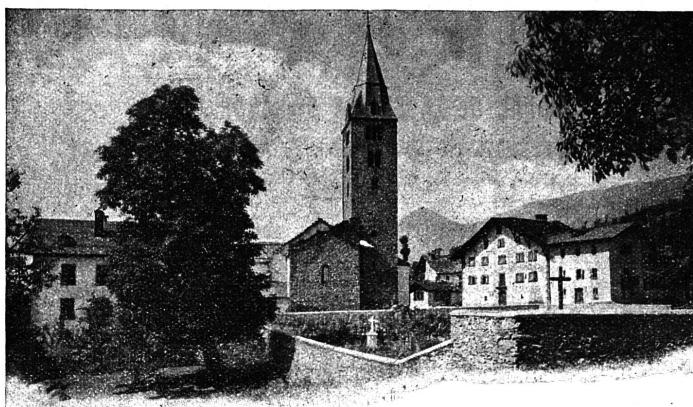
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Saint-Germain
de Savièze.



SAVIEZE

(Fragments extraits de la Notice de R. Rytz,
traduite par Ch. Roten.)

C'est en 1878 que mon excellent et regretté ami, M. Charles Roten, ancien chancelier d'Etat du Valais, traduisait la très intéressante Notice, du peintre Rytz, sur Savièze, écrite dans l'année 1870. C'était au temps qui précédait la période de transition générale que devait marquer la fin du dix-neuvième siècle. A ce moment-là, le Valais n'avait pas encore subi la pleine emprise du tourisme, et les vallées latérales avaient conservé assez fidèlement jusqu'alors leurs anciennes coutumes et traditions, que le vingtième siècle se charge de transformer, un peu partout, jusque dans les coins les plus reculés du Vieux-Pays.

Cela dit, non sans quelque regret, nous laissons la parole à l'auteur :

La Paroisse de Savièze est fort ancienne ; elle se compose de neuf villages et hameaux, qui se nomment, en allant du Levant au Couchant, soit de la Sionne à la Morge : Drona, Montellier, Prinzières, St-Germain (l'église), La Cretta, Rouma, Ormona, Granois et Chandolin. Bien les « on dit » placent la première église paroissiale à Malerna (village aujourd'hui disparu), on trouve déjà en 1271 un curé qui intitule *Anselmus caratus Sti-Germani*. En 1277, un autre curé se nomme *Antonius, curatus de Drona et Sti-Germani* ; les suivants portent le titre de *Curatus Sti-Germani ou Savièzi*. St-Germain est le chef-lieu de la paroisse ; l'église paroissiale actuelle fut rebâtie en l'année 1525. A côté de celle-ci se trouvent la maison de commune et la maison d'école. Les villages de Drona, Rouma, Ormona, Granois et Chandolin ont aussi leur maison d'école.

Mais examinons d'un peu plus près les villages et le paysage de Savièze ainsi que sa population. Il s'y est conservé quelque chose de grand et de particulier dans les mœurs et les usages, dans le costume et dans le langage. Le type de la population se distingue d'une manière très avantageuse de ses voisins d'au-delà de la Sionne et de la Morge. Le chiffre de la population de Savièze s'élève d'après le dernier recensement (1870) à 2013 âmes, dont 1006 de population masculine et 1009 féminine.

Les occupations sont celles qui résultent de la situation de la montagne : culture de la vigne et des champs, élève du bétail et économie alpestre.

Faisons donc notre petite excursion vers Savièze. Depuis Sion nous arrivons, après un petit quart d'heure de montée, à travers les vignobles, à un petit lac dont les bords sont garnis de roseaux et de bois ; droit au-dessus se dresse, taillé en pic, le mont du Mont-d'Orge, du haut duquel regardent fièrement les ruines du château du même nom. Dans les profondeurs du lac, couvert de nérophars, on découvre aussi, assure-t-on, à certains temps, les murailles d'une ville disparue dans l'abîme, selon une légende.

Depuis l'extrémité du territoire de la ville, on arrive bientôt, par des prairies ensoleillées et des chemins ombragés, sur les terres de la commune de Savièze. Tout ce gai et charmant paysage est parsemé et entrecoupé de collines, couvertes de

sombres forêts, de rochers, de vallons riants et plantureux, de coteaux aux pentes tour à tour douces et escarpées, de plaines de blés dorés et de prairies en fleurs. Des forêts d'arbres feuillus et de pins, des massifs d'arbres majestueux, forment avec les inflexions du sol, de belles lignes et des traits puissants dans ce tableau resplendissant. De petits villages semblent regarder timidement du sein des forêts de noyers, de cerisiers et de pommiers, tandis que d'autres villages apparaissent fièrement sur la hauteur. Aux villages succèdent les prairies, au milieu desquelles miroitent de petits étangs et des réservoirs d'eau. Puis suivent immédiatement les mayens, dans une expression magnifique, entourés de forêts de sapins, d'où leur nom : Mayens de la Zour (Forêts). Le tout est terminé, au sommet, par la longue arête du Prabé et par la Crellabessa aux coupes rocheuses et déchiquetées.

De petits coins pleins d'idylle et de charme, se marient dans ce coteau avec la nature grandiose qui forme une brillante perspective dans le lointain. Dans le fond, on aperçoit la vallée du Rhône, avec ses nombreux mamelons et châteaux ; au-dessus, la haute chaîne des montagnes, avec ses crêtes resplendissantes, parmi lesquelles se dessinent plus particulièrement celles d'Evolène.

Sur notre chemin, nous rencontrons d'abord le village d'Ormona. Comme généralement à Savièze, les maisons sont ici construites en grande partie en bois, avec des fondements en pierre souvent assez élevés, percés de portes voûtées : elles sont parfois garnies de treilles, de galeries en bois, d'ornements et d'inscriptions, et, en outre, de guirlandes de maïs suspendues sous les petites fenêtres. On trouve aussi des maisons entièrement en pierres, d'un effet très pittoresque.

Mais entrons dans une maison pour faire connaissance avec un intérieur saviézan. Par un escalier sombre, on arrive, en passant par une petite cuisine, où à côté de celle-ci, dans la grande chambre de ménage, dont toute une face est garnie de petites fenêtres. Un couple de vieux parents nous reçoit amicalement : l'homme est occupé à tourner la laine sur un dévidoir ; la roue tourne vivement. Mais bientôt on apporte une « channe » de muscat, (les Saviézans prononcent *Moucheçat*), qui est posée sur une longue table, devant la rangée de fenêtres. Des deux côtés de la table se trouvent deux longs bancs de bois ; contre la paroi en face se trouve le lit avec ses petits rideaux (et aussi quelques lits placés côté à côté ou au-dessus les uns des autres) ; devant eux se trouvent un coffre orné de sculptures. Puis vient le fourneau avec son recoin si commode ; à côté s'ouvre la chambre pour les filles de la maison. Contre la paroi, où la pendule fait son tic-tac, se trouvent de petits armoires, le râtelier avec toute sa rangée de chaises, brillantes, depuis la chopine (quarlette), jusqu'au quarteron (marjos) ; au-dessous, les assiettes, les tasses, les cuillers de bois et d'étain.

A la place d'honneur de la paroi, de nombreuses images de saints sont placées autour d'un crucifix fixé sur un morceau de tapisserie ou de soie brodée. Pendant le mois de mai, les bouquets de fleurs ornent la statue de la Madone. Sur la pou-

tre principale du plafond est gravée une inscription invoquant la protection de Dieu sur la maison, ainsi que les noms des propriétaires, homme et femme, et le millésime.

(A suivre.)

A. D.

RÉPONSE A D'AVRIL SOURIRE

Je reçois le « Vaudois Conte »
Où quelques mots à mon adresse
Témoignent de votre bon cœur.
A ma personne on s'intéresse,
Cela me touche infiniment
Et je voudrais, pour vous répondre,
Disposer d'un plus long moment.
Hélas ! je dois me faire tondre,
Je dois me raser, me baigner,
Je dois retourner ma chemise,
Et m'habiller, et me peigner,
Enfin préparer ma valise
Courir à la gare et partir.
Avant une heure, mon train file !
Je ne puis beaucoup discouvrir
Avec vous, Madame (?) Camille.

J'ai médité sérieusement
Votre conseil, d'Avril Sourire,
Il est logique tellement
Que j'ai du finir par me dire :
« Nom d'une pipe ! Elle a raison.
Tu gagneras à te soumettre.
Quite tes parents, ta maison,
De tes soucis, va te remettre.
Lausanne devient un enfer,
Les airs de Christine t'agacent,
Va-t'en, mon cher, cours changer d'air
Puisque ces airs nouveaux te lassent.
Fais tes adieux à tes amis,
Prends un billet pour la campagne
Et va récolter les semis
De ta campagne !

D'Avril Sourire, excusez-moi :
J'aurais une objection à faire.
Votre conseil est sage, en soi,
Mais je... mais je... (faut-il me taire ?)
Je n'ai pas de compagne. Là.
Je rougis d'avouer cela.
En vain je me gratte la tête...
Je cherche un moyen d'en sortir ;
Je vous l'assure : ça m'embête,
Je ne vais pas pouvoir partir !
Me marier ? c'est impossible,
J'ai vingt ans¹⁾, pas de position.
Vous riez ? ce n'est pas risible,
Trouvez donc une solution !
Me fiancer ? Vraiment, j'hésite
Car dans une heure mon train part ;
Il me faudrait agir trop vite !

Mon Dieu ! le temps passe, il est tard !
Que faire ? Dites-moi, quoi faire ?
Je ne puis pas rester ici
A fixer bêtement la terre.

Une idée ! Euréka ! Voici :
Partons les deux, d'Avril Sourire,
Il n'y a pas d'autre moyen.

Et puis, je peux bien vous le dire :
Un départ vous ferait du bien.

André Marcel.

¹⁾ J'ai vingt ans pour les besoins du vers ; en prose j'en vingt-et-un, en réalité aussi.

L'EXÉCUTION DE DAVEL

Encore un dernier écho des fêtes en l'honneur de Davel.

La *Revue historique vaudoise* d'avril publie une lettre inédite trouvée dans les archives du château de La Sarraz, écrite deux jours après l'exécution du major Davel par le lieutenant-bailli Isaac Loys de Bochat — le même qui, au Tribunal de la rue de Bourg, requiert la peine de mort et qui dirigea l'exécution. On ne la lira pas sans émotion. Voici le récit de l'exécution proprement dite :

...Etant monté sur l'échafaud, il s'avança au bord pour parler au peuple qui était accouru de tous côtés. Il y avait des gens de Genève, de Neuchâtel et de plusieurs endroits du pays; il y eut, de plus, des Anglais, entr'autres le duc de Montroff. Ils furent au château entendre la procédure et de là descendirent à Vidy. Davel commença son discours... puis s'avancant du côté des ministres qui étaient là, entre autres M. de Saussure qui devait faire l'exhortation et la prière, il lui dit : « Monsieur, vous pouvez me dire ce qu'il vous plaira ». M. de Saussure fit assurément un très beau discours... fit ensuite une très bonne prière, pendant laquelle, aussi bien que pendant que Davel parla, il y eut un si profond silence qu'on aurait, pour ainsi dire, entendu voler une mouche. Il se répandit plusieurs larmes de compassion pendant tout ce temps-là. La prière finie, Davel, qui l'avait écoutée à genoux, se leva encore au bord de l'échafaud pour dire au peuple qu'il allait, par sa mort, être une victime pour le bien de sa patrie, qu'il espérait qu'elle lui serait salutaire.

S'approchant ensuite de l'écorcheur, il ôta sa perruque, sa cravate, débouonna son juste-au-corps qu'il tira, il débouonna sa chemise et s'assit sur un siège où il ne fut pas plus tôt qu'on lui mit le bonnet et pendant que l'écorcheur tenait encore la pointe du bonnet, le bourreau fit sauter sa tête avec toute l'adresse et la promptitude imaginables, jusque-là qu'au lieu qu'ordinairement la force du coup fait tomber le corps en avant parce qu'on le donne par derrière, le corps et la chaise, qui était à dossier, tombèrent en arrière, et la tête en avant, ce que je n'ai jamais vu arriver.

Le bourreau m'ayant demandé s'il avait fait son devoir et après ma réponse que oui, il alla cloîter la tête sur le traversier du gibet de Mrs de Lausanne, que nous avions emprunté pour cela, lequel est fort haut. On ne laissa pas de l'enlever pendant la nuit de manière qu'elle ne s'y trouva plus le dimanche matin.

Vous avouerez, Monsieur, avec moi, qu'il faut que l'esprit de fanatisme soit bien fort pour opérer avec tant de fermeté, car l'on remarqua « qu'étant sur la chaise où il a fini ses jours, il n'eut pas la moindre altération dans les yeux et qu'ayant des manchettes bien empesées à la chemise, le moindre tremblement s'y remarque, on n'y en aperçut cependant aucun... »

Il y a eu une affluence extraordinaire de peuple, soit dans les rues où nous avons passé, soit sur le lieu de supplice; il a attiré les larmes d'un très grand nombre de personnes des deux sexes, surtout des femmes qui, comme vous le savez, ont les glandes lacrymales plus fécondes que les hommes... »



FRITZ DE NEUENECK

(Suite.)

II

Une année ou deux après ces événements, je revenais de Berne avec mes deux amis. Nous avions fait quelques emplettes et nous étions chargés de gros paquets. En sortant de la ville, je fis voir à mes camarades, sur la gauche, une petite colline au sommet de laquelle est établie une espèce de plate-forme.

— Voilà, leur dis-je, l'endroit où la justice des hommes s'accomplit.

Depuis la plateforme où l'on exécute les criminels, on voyait Berne dans le lointain, sa haute tour dorée par le soleil lançait les sons de ses cloches jusqu'à nous. Des innombrables cheminées de la ville, la fumée blanche montait au ciel. Nous pensions : ils préparent le café du soir dans la ville. A cette pensée un frisson me faisait tressaillir, car là-bas, près du pont, dans la grande cuisine, Grettl aussi nous attendait. Grettl avait grandi, elle n'était plus une enfant, mais une belle jeune fille, sage et modeste, que tout le monde regardait, quand elle allait le dimanche à l'église, avec un gros collet sur sa taille de velours ornée de plaques d'argent, tenant en main son beau psaume.

Le soir du premier dimanche de chaque mois, on dansait à l'auberge. Le tailleur Christen, le violoneux de notre village, montait sur une table; alors la danse commençait; Grettl dansait deux ou trois valses, dont une avec moi... Ce souvenir me revenait vivant, car le lendemain il y avait danse.

Nous descendions un peu tristes de cette colline, où, depuis des siècles, de pauvres êtres, nos semblables, viennent expier leurs crimes, regardant pour la dernière fois la nature, la vie, pour aller là-haut rendre une deuxième fois un compte suprême de leurs actes.

Quand nous fûmes dans les grandes forêts qui conduisent à notre village, tous les trois, en pensant que le lendemain était un jour de fête et de danse, nous nous mimâmes à yodler, et l'écho répétait entre les arbres nos chants du soir. Il me semble que c'était hier, et il y a pourtant près de trois-quarts de siècle de cela. Arrivés au village, j'entrai dire bonsoir à Grettl. Elle attendait à la fenêtre.

— A demain ! lui dis-je.

Elle sourit, mais quel sourire ! Je crois que j'étais à moitié fou, car je sortis et je suivis la rivière, allant à droite et à gauche en fredonnant des chansons qui venaient toutes seules, je ne sentais pas la fatigue, et cependant j'avais marché tout le jour. Je ne dormis pas, ce sourire est toujours là présent.

Mais bah ! la vie n'est pas toute de souvenirs, il faut parler aussi de l'histoire. Le lendemain, Christen venait avec son violon; on l'installait sur sa table, et tous les jeunes gens le priaient de commencer, parce que les filles se promenaient déjà devant l'auberge en chemises blanches, tailles de velours, regardant du coin de l'œil vers la salle, si Christen sortait son violon.

— Voyons, un peu vite, criait-on de toutes parts.

Mais bah ! il accordait les sons les uns après les autres à nous faire mourir d'impatience. Enfin, la mère de Grettl lui ayant mis sous sa chaise une bouteille de vin jaune d'or, du pays de Vaud, de suite il s'était mis à frapper de l'archet sur le dos du violon et il commençait. Moi, je cherchais des yeux Grettl, et elle, devant la porte, souriait de voir tous les jeunes gens enlever leurs vestes, monter leurs bretelles et frapper des pieds.

Je traversai la salle et je pris Grettl par la main :

— Viens, Grettl, lui dis-je, viens danser une valse.

Elle brûlait d'envie de danser. Nous prîmes un instant la cadence et puis nous nous mimâmes à tourner. De la porte, le père et la mère nous suivaient des yeux; il me semblait qu'ils parlaient à voix basse !

Nous valsâmes sans interruption jusqu'à la fin ! alors je pris le bras de Grettl et, l'ayant placé sur le mien :

— Viens, lui dis-je, viens prendre l'air au jardin, cela nous fera du bien.

Nous nous assîmes dans le fond du jardin, sur le petit banc. Je regardais Grettl dans les yeux, de beaux yeux, deux belles fleurs de velours. Je les fixai tant que Grettl me dit :

— Voyons, Fritz, ne me regarde pas ainsi, cela me fait peur.

Alois, moi, je m'approchai d'elle :

— Je te fais peur !

Elle se reprit bien vite :

— Non, mon bon Fritz, je veux rire, tu ne me fais pas peur, au contraire.

Ces paroles me donnèrent courage.

— Vois-tu, Grettl, lui dis-je, je ne dors plus, je suis toujours inquiet; je m'en vais révassant au travail et ne suis heureux que quand je suis près de toi. Je veux te dire pourquoi. C'est que, vois-tu, je t'aime, et si tu ne m'aimais pas, si cela te fâchait, j'irais me faire soldat.

En disant cela, je lui tenais la main et je la regardais encore dans les yeux. Cette fois-ci, elle me regarda longtemps aussi, nos regards étaient fixes; pendant longtemps nous ne nous parlâmes plus; alors, fasciné, je m'approchai de sa joue et je lui dis à l'oreille :

— Je t'aime, et toi ?

— Elle ne répondit pas, mais fit un signe de la tête. C'était, voyez-vous, à en devenir fou.

Dans ce moment Christen recommençait, il jouait une danse nouvelle qui nous est arrivée d'Allemagne, introduite par les compagnons qui travaillent dans nos villages.

— Dansons encore celle-là, dis-je à Grettl en lui serrant la main.

— Non, me dit-elle, il faut être juste; j'ai plus de plaisir à danser avec toi qu'avec tous les autres, mais il faut faire l'honneur de la maison. Tiens, donc celle-là avec Liseli, tu feras son honneur !

Quand nous eûmes dansé, je courus au jardin et je cueillis une belle rose rouge que je cachai, puis, à la reprise de la seconde valse, je courus vers Grettl, je la pris par la main, et comme nous étions

près de la fenêtre, je placai la rose au haut de son corsage. Cette belle rose rouge avec des feuilles sombres, ça lui allait à ravir et je la trouvais la plus belle fille du pays !...

Aujourd'hui le beau temps de la rose rouge est passé, et c'est à d'autres à être galants. Pour nous maintenant, un verre de vin remplace l'amour et le feu de la jeunesse.

(A suivre.)

A. Meylan.

Accident de chemin de fer. — Un Anglais voyage avec son domestique Sam. Le train déraille. L'Anglais roule dans un fossé sans se blesser.

— Où est Sam ? demande-t-il en se relevant.

— Il a été coupé en deux, monsieur.

— En deux ! Voyez donc, s'il vous plaît, dans quelle moitié sont mes clés.

Heureuse coïncidence. — A la grille de la villa un homme se tient. Son attitude respectueuse dénote le besogneux.

Le propriétaire de la maison, fatigué d'entendre les paroles larmoyantes du mendiant, répond :

— Merci de votre offre d'emploi. Mais je n'ai besoin de personne. Je fais l'ouvrage moi-même.

— Vous êtes juste l'homme qu'il m'aurait fallu.



ASSOCIATION DES VAUDOISES

Voici l'ordre du jour administratif de l'Assemblée de Payerne, le dimanche 27 mai à 11 heures : 1. Appel des déléguées ; 2. Procès-verbal de l'Assemblée de 1922 (Lausanne) ; 3. Rapport présidentiel ; 4. Rapport de la caissière ; 5. Rapport de la section vérificatrice (Grony) ; 6. Désignation de la section vérificatrice pour 1923-1924 ; 7. Rapports des sections ; 8. Affiliation de l'Association à l'Union Patriotique Vaudoise.

Mme Nicodet, caissière, 2, avenue de Rumine, Lausanne, rappelle aux sections et aux Vaudoises isolées que le délai d'inscription pour Payerne expire le jeudi 10 mai. Chaque section a droit à une déléguée par vingt membres, mais il va sans dire que plus les sections viennent nombreuses, mieux cela vaut.

Royal Biograph. — Voulant tenter un essai qui donne entière satisfaction au public, la direction du Royal Biograph, ne présentera durant tout l'été que des programmes de tout premier ordre et inédits pour Lausanne.

Au programme de cette semaine : « La bande des vautours », splendide drame d'aventures en 5 actes, avec le concours de Harry Carey, auteur et directeur principal du film. — « La petite friponne », interprétée par Baby Pedgy. — Dimanche 6 mai, matinée ininterrompue, dès 2 h. 30.

Noblesse
vermouth délicieux

SE BOIT GLACE G. 162 L

N'oubliez pas que la Teinturerie Lyonnaise
Lausanne (Chamblane) vous nettoie et teint
aux meilleures conditions tous les vêtements
défraîchis.

Pour la rédaction : J. MONNET.
J. BRON, édit. resp.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron